

L'an **deux mil vingt et un**, le **huit avril** à vingt heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo BAPTISTA, Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN PEYÉ REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC LOUVEAU

Secrétaire de séance : Mme PEYE

Date de convocation : 02 avril 2021

Date d'affichage : 02 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'ordre du jour est le suivant :

- TAXES DIRECTES LOCALES année 2021
- DIVERS

I. TAXES DIRECTES LOCALES année 2021

Délibération n° 2021-04-16

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir le niveau des ressources fiscales directes locales.

Le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------|
| - taxe foncière sur le bâti | 35.52 % |
| - taxe foncière sur le non bâti. | 29.01 %. |

IV. DIVERS

1. LBN :

-Culture

M. Peyé propose d'afficher sur la commune une bâche des « 5 exaltés » reprenant les textes peints sur les voiries communales au printemps 2021. Le conseil invite M. Peyé à se rapprocher de la LBN pour faire le nécessaire.

-Déchèterie.

Le besoin de la communauté de commune pour extension et mise au norme de la déchèterie de Brains sur Gée est de 5000 M2.

2. Elagage - Les touches

M. Leboucher interroge sur le devenir du bois mort qui sera coupé aux Touches.

3. SIVOS

Mme AGIN indique la mise en place d'indemnités ; au président (300 €) et vice-président(s) du SIVOS (150 €) à compter du 1^{er} Juin 2021.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, après signature des budgets, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20h20.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée le jeudi 22 avril 2021.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
08.04.21	2021-04-19	7.2.1	Vote des taux de fiscalité locale	TAXES DIRECTES LOCALES année 2021	2021-19

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 09 avril 2021
- publication : 09 avril 2021

Réunion du 08 avril 2021

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>	<u>PEYÉ Bertrand</u>	<u>REYNAERT Johan</u>